



remboursement d'un pret sans reconnaissance de dettes

Par **vacher**, le **22/12/2009** à **19:50**

Il y a 5 ans, j'ai prêté une somme de 22000 euros à des amis, sans reconnaissance de dettes. Je n'ai pas non plus déclaré ce prêt aux impôts (formulaire 2062) n'étant pas au courant de l'obligation de cette démarche.

Quels sont mes recours pour tenter de récupérer cet argent ? est ce que je peux tenter une action judiciaire? combien de temps cela risque t-il de durer, et surtout ais-je des chances de gagner ?

Par **bayle**, le **29/12/2009** à **18:40**

bonjour

vous pouvez faire une action judiciaire , mais au préalable il faudra prouver ce prêt .

En demandant à votre banque copie du chèque des 22 000 € et obtenir des témoignages relatant l'existence de ce prêt.

la procédure devant le TGI durera environ 1 an et si vous arrivez à rapporter ces preuves vous aurez des chances de gagner.

je reste à votre disposition

Me BAYLE-BESSON